

COMMUNIQUE DE PRESSE

Paris, le 3 octobre 2024

L'ENAC, Airbus, Air France et la Fondation ENAC lancent la chaire d'enseignement NovAero, pour répondre aux enjeux de durabilité du transport aérien Création d'un certificat dédié aux transitions environnementales et sociétales pour les élèves-ingénieurs de l'ENAC

L'ENAC (Ecole Nationale de l'Aviation Civile), via la Fondation ENAC, avec le soutien d'Airbus et d'Air France, lance officiellement ce jeudi 3 octobre, dans les locaux de la DGAC (Direction Générale de l'Aviation Civile), la chaire « **NovAero** ».

Cette chaire vise au développement de compétences et de connaissances systémiques qui permettront aux nouvelles générations de professionnels de l'aéronautique de penser et construire le futur du secteur dans ses divers contextes opérationnels, sociétaux et économiques, dans le cadre des limites planétaires.

Une chaire inédite, soutenue par les acteurs phares du secteur aérien

Fruit d'une volonté commune d'entreprises majeures du transport aérien et de l'ENAC de formation des futurs acteurs de la transformation du secteur, cette chaire contribuera ainsi à répondre aux enjeux essentiels de la réduction de l'impact climatique et environnemental de l'aviation.

Inédite dans son domaine et lancée pour une durée de 5 ans, la chaire permettra aux élèves de l'ENAC d'intégrer un **cursus spécifiquement dédié aux transitions environnementales et sociétales**, via la mise en place d'un **Certificat NovAero**. L'objectif est de leur apporter un socle de connaissances robustes dans le domaine de la durabilité de l'aviation et d'être en mesure de prendre des décisions éclairées dans leurs futures missions professionnelles, en lien avec les besoins et objectifs des acteurs industriels. Les enseignements adopteront une approche pluridisciplinaire, à la fois technologique, économique et sociétale, et s'appuieront sur des pédagogies actives et expérientielles favorisant la créativité, la compréhension de la complexité des enjeux et situations, le travail de groupe, la prise de recul et l'analyse critique.

A l'issue des 75 heures d'enseignement qui composent ce parcours, les élèves sélectionnés pour l'intégrer recevront un certificat complémentaire à leur diplôme d'ingénieur, attestant de leur réussite et représentant une réelle plus-value en termes d'expérience acquise, de connaissance ou encore de compétences mobilisables dans leur activité professionnelle à venir.

Un certificat spécial pour les élèves de l'ENAC

Destiné aux élèves ingénieurs de l'ENAC, le certificat NovAero s'articule autour de deux axes principaux :

- **Les enjeux de durabilité de l'aviation**, avec une approche théorique et une vision holistique des principaux aspects environnementaux, sociaux et économiques

- **L'élaboration et la mise en œuvre de solutions de décarbonation de l'aviation**, pour comprendre l'importance de la durabilité dans l'aviation, développer des compétences et disposer des connaissances pratiques nécessaires à l'industrie.

La chaire permettra également d'alimenter l'ensemble des enseignements de l'ENAC en matière de développement durable dans le domaine du transport aérien, s'inscrivant ainsi dans une démarche d'innovation pédagogique bénéficiant à l'ensemble de ses élèves.

La titulaire de la chaire, Isabelle Laplace, docteur en économie spécialisée en aéronautique, est co-responsable du Pôle Prospective « durabilité, sécurité et enjeux sociétaux » de l'ENAC. Elle coordonne les rentrées climat et enjeux sociétaux, qui constituent un socle commun sur les enjeux de transition environnementale et sociétale à destination de tous les étudiants primo-entrants de l'ENAC (environ 400 étudiants par an). Isabelle accompagne également les enseignants et autres membres du personnel ENAC pour les sensibiliser et les former à ces enjeux. Ses thèmes de recherche vont des enjeux sociétaux du transport aérien, à la modélisation et l'analyse de l'expérience du voyage multimodal du passager aérien, en passant par les impacts des innovations sur les stratégies des acteurs aéronautiques. Elle est également expert-évaluateur pour la Commission Européenne et membre du comité directeur de l'ISA (Institute for Sustainable Aviation).

Olivier Chansou, Directeur Général de l'ENAC, se réjouit de cette initiative : *« Face à la nécessité urgente de transformation du transport aérien, l'ENAC est ravie de pouvoir accompagner la transition du secteur vers une aviation plus durable en lançant la chaire NovAero. Basée sur un engagement de long terme de l'école, ce nouveau projet nous permet, aux côtés de nos mécènes Airbus et Air France, de répondre aux attentes du secteur et de la société et de lancer un programme de formation ambitieux, au bénéfice de nos élèves et de la transition des métiers pour lesquels nous les formons. »*

La Présidente de la Fondation ENAC, Sadika Houari, ajoute : *« Nous sommes particulièrement fiers du soutien de ces deux fleurons de l'industrie aéronautique vis-à-vis d'un projet ambitieux porté par l'ENAC et sa fondation. Former les jeunes générations d'ingénieurs et de décideurs à ces enjeux essentiels pour l'avenir de nos métiers, et plus largement de notre secteur, est une nécessité absolue. »*

La Directrice du développement durable, de la RSE et de la communication d'Airbus, Julie Kitcher, souligne l'engagement de l'avionneur pour une aviation plus durable : *« Dans le cadre de sa collaboration de longue date avec l'ENAC et en tant que co-fondateur de la Fondation ENAC, Airbus est fier d'apporter son soutien au projet de création de la Chaire NovAero. Dans la continuité de notre coopération avec l'ENAC dans les domaines de la sécurité du transport aérien, des opérations des compagnies aériennes et de la gestion de l'espace aérien, nous sommes heureux de pouvoir étendre maintenant notre collaboration à l'enjeu environnemental, qui est au cœur de la stratégie d'Airbus et de l'ensemble des acteurs du transport aérien. »*

« Air France est fière de soutenir la nouvelle chaire NovAero de l'ENAC. La formation est un pilier central de la transition écologique, elle en est même un prérequis. La décarbonation du transport aérien est un défi immense, passionnant, et existentiel pour le secteur. Pour le relever, nous aurons besoin d'ingénieurs dotés de connaissances scientifiques robustes sur les enjeux climatiques et environnementaux, et déterminés à agir » conclut Vincent Etchebehere – Vice-Président Développement Durable et nouvelles mobilités d'Air France.

A propos de l'ENAC : L'Ecole Nationale de l'Aviation Civile (ENAC), l'école de l'autorité française de l'aviation civile (DGAC) placée sous la supervision du ministère de la Transition écologique, combine l'éducation et la recherche en ingénierie aéronautique, en navigation aérienne et en formation au pilotage d'aéronefs. Chaque année l'ENAC accueille plus de 2000 étudiants, dans plus de 30 programmes d'étude, ainsi que 3500 stagiaires dans des programmes de formation continue. Les 28.000 diplômés de l'ENAC proviennent de plus de 100 pays sur les 5 continents – ce qui témoigne de l'influence internationale de l'école. L'importance de ses ressources pédagogiques et humaines font de l'ENAC la première école aéronautique en Europe aujourd'hui. Plus d'informations : www.enac.fr

A propos d'Airbus : Airbus est un leader mondial de l'aéronautique, de l'espace et des services associés. Airbus propose la famille d'avions de ligne la plus complète qui soit. Airbus est, en outre, le leader européen dans le domaine des avions de mission, de ravitaillement en vol, de combat et de transport. Par ailleurs, l'entreprise est également un leader de l'industrie spatiale. Enfin, dans le domaine des hélicoptères, Airbus propose les solutions civiles et militaires les plus performantes au monde. Plus d'informations : <https://www.airbus.com/en>

A propos d'Air France : Avec une activité répartie entre le transport de passagers, le fret, la maintenance et l'entretien aéronautique, Air France est un acteur majeur du secteur aérien. A l'été 2023, la compagnie dessert près de 200 destinations à travers le monde et s'engage, grâce à ses 39 000 salariés mobilisés au quotidien, à offrir le meilleur à ses clients. Avec son programme Air France ACT, Air France agit pour un transport aérien plus durable, avec pour ambition d'atteindre 0 émission nette d'ici 2050. Enfin, engagée pour qu'au travail, seules les compétences comptent, la compagnie s'est engagée dans une politique de responsabilité sociale et sociétale ambitieuse, afin de lutter contre toutes les formes de discrimination. Plus d'informations : <https://corporate.airfrance.com/>

A propos de la Fondation ENAC :

La Fondation ENAC œuvre au quotidien, depuis 2012, pour développer l'image de marque et la notoriété de l'Ecole Nationale de l'Aviation Civile, afin de renforcer ses liens avec le monde socio-économique et promouvoir son modèle et ses valeurs, en France et à l'international. Ceci à travers 5 axes de développement : International, Recherche & Enseignement, Diversité, Transition Ecologique et Vie des Campus. La Fondation ENAC a permis à ce jour de collecter près de 12M€, grâce à ses mécènes et donateurs individuels. Plus d'informations : <https://fondation.enac.fr>

Contact presse Fondation ENAC :

Caroline BROWN / CB Relations Presse – 06 22 08 86 23 ou caroline.brown.rp@gmail.com